

Le projet de formation

1- Pilotage de la formation

Le Conseil pédagogique des Cycles est une instance pédagogique interne. Tous les membres de l'équipe pédagogique y participent. Ce Conseil se réunit une fois par an quand les résultats aux concours sont connus. Des stagiaires, lauréats des concours y sont invités. Les délégués des stagiaires de l'année en cours y sont conviés. Le Conseil a pour objectif de contribuer à améliorer l'organisation de la formation ainsi que les contenus et les méthodes pédagogiques.

Une journée de travail annuelle, en avril ou mai réunit les référents épreuve, le conseiller, les référents professionnels et la responsable pédagogique. Les délégués des stagiaires sont associés à la préparation de cette journée. La responsable des Cycles prépare la journée avec les référents épreuve. Cette journée est l'occasion de faire le point sur la formation en cours afin d'y apporter des inflexions encore possibles et de préparer la prochaine formation.

Chaque mois, la responsable des Cycles rencontre, en alternance, les délégués ou le groupe pour faire le point sur le déroulement de la formation. Les délégués peuvent être à l'initiative de ces rencontres.

Une évaluation annuelle des enseignements, élaborée avec le Service de l'Évaluation et du Développement pédagogique est remise aux stagiaires fin avril. Les résultats sont présentés aux délégués. Les stagiaires peuvent poursuivre cette évaluation lors de l'entretien de fin de formation avec la responsable des Cycles. Une autre évaluation, celle de la semaine de préparation aux épreuves d'admissibilité, est aussi proposée aux participants à cette session.

2 - Organisation de la formation

La formation est structurée selon les épreuves des concours de direction (voir annexe 6). La responsable des Cycles assure une veille transversale entre les enseignements pour éviter les redondances mais aussi pour privilégier des approches complémentaires sur un même sujet. Elle est aidée dans ce travail par des relations continues avec les référents épreuve.

3 - Séquencement de la formation :

- La semaine de cours

Elle commence le lundi à 9h, 8h15 pour ceux qui choisissent le laboratoire de langues ce jour-là, et s'achève le vendredi à 16h30.

- Les périodes de formation

Période 1

Les enseignements commencent par un tronc commun de cours fondamentaux (CF), des cours de culture générale et de langues (cours transversaux : CT). Les séances de mise en situation professionnelle (MSP : voir annexe 5) accompagnent les stagiaires dans leur changement de positionnement entre leur fonction avant l'entrée en cycles et la fonction de direction. Pendant cette période les référents épreuve sont à la disposition des stagiaires pour aider ces derniers à se déterminer sur leurs options techniques.

Période 2

Les stagiaires suivent les cours correspondant aux options qu'ils ont choisies : ce sont les cours de spécialité (CS).

Les cours transversaux (CT) se poursuivent et sont obligatoires pour tous : ce sont ceux de la première épreuve écrite et orale des concours, ceux de langue vivante mais aussi ceux jugés utiles par l'équipe pédagogique, quelle que soit l'option choisie. Exemples : cours de droit hospitalier, cours d'économie de la santé.

Période 3

Le mois de juin et le début du mois de juillet sont consacrés aux aux corrigés des épreuves du galop d'essai de mai, au travail personnel de révisions, aux épreuves écrites des concours de direction. Courant juillet, après les concours, un stage est possible afin de parfaire la connaissance d'un type d'établissement.

Période 4

Le mois de septembre est construit autour d'une alternance de révisions, de commentaires d'actualités et d'entraînements aux épreuves d'admission.

Période 5

Un regroupement complémentaire est prévu pour les admissibles au titre de la formation continue. Il peut être proposé pendant et/ou après la période de détachement, selon les dates de publication des admissibilités.

- Temps de formation

Par temps de formation en présentiel, il est entendu le face-à-face pédagogique : soit une moyenne de 28h/semaine pendant la période 1 et de 24 h/semaine à compter de la période à compter de la période 2. Le temps consacré au travail individuel est essentiel et peut être évalué entre 3 et 6 heures en moyenne par jour, selon les périodes du cycle.

- Obligations de service

Sont obligatoires et correspondent aux obligations de service :

- Le face-à-face pédagogique : les cours fondamentaux (CF), les cours de spécialité (CS), les cours transversaux (CT)
- les évaluations écrites, devoirs sur table, correspondant à la première épreuve des concours et aux options techniques choisies par le stagiaire.
- les évaluations orales : les entraînements aux entretiens avec le jury et aux oraux de langue, tout particulièrement. L'assistance aux oraux des collègues est requise pour les deux premières journées d'oraux nommés « de culture générale » car le point de départ est un sujet de culture générale : les stagiaires bénéficient ainsi de connaissances et de méthodes au-delà de l'expérience de leur propre entretien. Un respect réciproque est requis au cours de ces auditions.
- Les entretiens de positionnement et de bilan de formation.

- Les évaluations écrites :

Ce sont les devoirs sur table, ceux des concours blancs et quelques autres. Les concours blancs, appelés galops d'essai, sont au nombre de quatre pour les Cycles longs. Les conditions de composition sont celles des concours.

Ce sont aussi les devoirs « maison » qui permettent à chaque stagiaire de s'entraîner par des devoirs complémentaires, dans les conditions de son choix. Ils sont proposés essentiellement en épreuve de dissertation et de résumé -commentaire.

4 - Le cahier des charges de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique est défini à partir des programmes officiels des concours de direction :

- Organiser un présentiel en continu des stagiaires sur 12 ou 6 mois ;
- Préparer à deux concours qui comportent les mêmes options (une seule option spécifique en D3S) mais dont la culture du corps de rattachement est différente ;
- Elaborer et gérer deux pédagogies différenciées pour des objectifs identiques car les publics des Cycles longs et des Cycles courts n'ont pas les mêmes niveaux de formation ni les mêmes expériences ;
- Adapter la pédagogie à un public en reprise d'études, c'est-à-dire, individualiser le parcours de chaque stagiaire :
 - accompagner dans le choix des options les plus appropriées par rapport au parcours de formation et professionnel ;
 - suivre la progression et les difficultés de chacun;

- concevoir un enseignement adapté pour les options choisies par un faible nombre de stagiaires ;
- Assurer de nombreux entraînements aux oraux, particulièrement aux oraux d'entretien avec le jury (le point de départ étant un sujet de culture générale) tout au long de la formation car les stagiaires ont besoin d'apprentissages sur une longue période ;
- Amener à niveau requis en langue vivante des candidats qui n'ont pas pratiquée la langue choisie par eux depuis 15- 20 ans en moyenne.